

RELOGEMENT DES SANS-ABRI ET INNOVATION SOCIALE

Du Samu social au Housing first (I)

Zoé GRAHAM

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MAR 16

Affaires sociales



COMPRENDRE POUR AGIR

RELOGEMENT DES SANS-ABRI
ET INNOVATION SOCIALE
Du Samu social au Housing first (I)

Zoé GRAHAM

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. LE SAMU SOCIAL : DE LA THÉORIE « EN ESCALIER » À LA PRATIQUE DU MODÈLE STRATIFIÉ	4
1. Création du Samu social	4
2. Principes et méthodes du Samu social	4
3. Le Samu social : une marche ou une strate ?	5
II. STRATÉGIES « EN ESCALIER » ET INNOVATION SOCIALE	8
1. Le concept d'innovation sociale	8
2. La stratégie « en escalier » : une innovation sociale ?	8
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11

AVANT-PROPOS

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment par le logement (...) »

Art. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

Si la Déclaration universelle des droits de l'Homme reconnaît le droit au logement pour tous, la réalité est toute autre. En Europe, pourtant terre des États-providence, le sans-abrisme est un phénomène bien présent qui enregistre une nette tendance à la hausse. La crise économique n'y est pas étrangère, modifiant également le profil des sans-abri : femmes, familles, jeunes, migrants... Plus personne n'est à l'abri de se retrouver sans-abri.

Au cœur même de l'enjeu du sans-abrisme se trouve la question du relogement de la personne. La tendance dominante en Europe a longtemps été axée sur des solutions à court terme, privilégiant la succession de logements temporaires à des solutions plus permanentes.

Cependant, une nouvelle tendance semble apparaître dernièrement : les stratégies de long terme, ou « stratégies de la normalisation ». Ces dernières, à l'instar du modèle *Housing First*, inversent l'ordre des priorités et font du logement permanent la première étape, et non la dernière, du processus de réinsertion de la personne sans-abri. Cette conception nouvelle des choses s'inscrit dans la lignée de l'innovation sociale, ou du développement de nouveaux modèles destinés à mieux répondre à des besoins sociaux.

L'innovation sociale serait-elle la clé du relogement des sans-abri ?

Après avoir fait le point sur l'enjeu du sans-abrisme en Europe et sur l'importance grandissante de cet enjeu au sein des politiques européennes d'inclusion sociale (*Note 1*), cet ensemble de quatre notes d'analyse tend à mettre en évidence un changement structurel dans les politiques de relogement des personnes sans abri. De la mise en œuvre des stratégies « en escalier », sommes-nous témoins d'une transition vers les stratégies « dirigées vers le logement » (*Note 2*) ? Ces deux approches, leur potentiel en tant qu'innovations sociales, ainsi que la transition de l'une à l'autre, sont analysées pour la France et la Belgique via les cas du Samu social d'une part (*Note 3*), et de *Housing First* d'autre part (*Note 4*).

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

INTRODUCTION

Le phénomène du sans-abrisme est devenu ces dernières années l'objet d'une prise de conscience accrue en Europe de la nécessité de mener des politiques efficaces et intégrées. Néanmoins, des différences subsistent tant au niveau local que national quant aux stratégies à adopter en matière de relogement des sans-abri. La Note d'analyse « Le relogement des sans-abri : entre urgence et long terme ¹ » montre que deux types d'approches existent : la stratégie « en escalier » et celle « dirigée vers le logement ».

La littérature, mais aussi les rapports et orientations de l'UE, tendent à présenter ces deux approches de manière manichéenne : la stratégie « en escalier », traditionnellement utilisée, serait le plus souvent inefficace, là où la stratégie « dirigée vers le logement », issue de l'innovation sociale, aboutirait à de bien meilleurs résultats.

Cette Note d'analyse remet en perspective cette vision quelque peu dualiste. Elle prend pour objet d'analyse la structure du Samu social. Ce dispositif d'urgence sociale, créé à Paris et ensuite reproduit dans le monde entier et notamment à Bruxelles, constitue souvent le premier recours pour les personnes à la rue et en situation de crise.

Deux questions traversent cette Note d'analyse : dans quelle mesure le modèle du Samu social peut-il s'inscrire dans le cadre théorique que constitue la stratégie « en escalier » ? Nous verrons que le parcours d'insertion de la personne sans-abri emprunte une trajectoire bien plus sinueuse que le modèle théorique ne le laisse présupposer. Nous questionnons d'autre part la stratégie « en escalier » sous l'angle de l'innovation sociale : la conceptualisation de la sortie de rue « par étapes » était-elle novatrice à l'époque de sa généralisation ? Ce modèle est-il toujours pertinent aujourd'hui ?

¹ Voir la note n°2 de ce dossier : GRAHAM, Z., *Le (re)logement des sans-abri : entre urgence et long terme*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.

I. LE SAMU SOCIAL : DE LA THÉORIE EN ESCALIER À LA PRATIQUE DU MODÈLE STRATIFIÉ

1. Création du Samu social

Face à la constante progression du nombre de sans-abri à Paris dans les années 1980, les structures d'accueil d'urgence manquent cruellement. C'est sous l'impulsion de Xavier Emmanuelli, médecin au centre d'accueil de Nanterre, et avec le soutien de Jacques Chirac, maire de Paris à l'époque, que le Samu social verra le jour au cœur de l'hiver 1993. L'objectif est de créer un dispositif d'urgence sociale. Dans un premier temps, des équipes mobiles vont à la rencontre des sans-abri dans la rue. Les premiers centres d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers sont ensuite créés². Le rôle du [Samu social de Paris](#) évoluera avec les années, via l'ouverture de centres de jour, la création et la gestion d'un numéro vert pour les sans-abri (le115), la coordination de l'hébergement d'urgence, etc.

Le Samu social de Paris se définit comme une « approche professionnelle de lutte contre la grande exclusion³ », via une permanence 24h/24 et la recherche de solutions d'hébergement d'urgence. Cette approche s'est par la suite étendue à toute la France, avant de mener à la création du [Samu social international](#) en 1998. Ce dernier regroupe des Samu sociaux implantés dans de nombreuses villes à travers le monde.

Tout comme à Paris, les hôpitaux publics de Bruxelles ne peuvent plus faire face à la demande grandissante émanant de la population sans-abri. Ce besoin d'un dispositif d'urgence sociale donne naissance en 1999 à l'ASBL [Samu social de Bruxelles](#), grâce à l'action combinée du CPAS de Bruxelles, du réseau hospitalier IRIS, du ministre de l'Action sociale de l'époque, Alain Hutchinson, ainsi que de personnes du secteur privé. Sur base du modèle parisien, et via la plateforme du Samu social international se forme l'équivalent belge. Notons que, pour des raisons juridiques, le Samu social de Bruxelles devient, de 2001 à 2008, le CASU (Centre d'Action sociale d'Urgence) avant de reprendre son appellation d'origine⁴.

2. Principes et méthodes du Samu social

L'idée de base du Samu social est résumée par la maxime :

« L'URGENCE EST UNE METHODE POUR SORTIR DE L'URGENCE.⁵ »

Elle repose sur les principes suivants :

- **L'urgence** : identifier l'urgence non seulement médicale, mais médico-psychosociale.
- **La permanence** : être joignable de jour comme de nuit, lorsqu'aucun service n'est présent.
- **La mobilité** : aller vers les populations exclues, dans la rue, sur leur lieu de vie.

² Samu social de Paris, *Qu'est-ce que le Samu social ?*, <https://www.samusocial.paris/quest-ce-que-le-samusocial> (consulté le 15/01/16).

³ Samu social de Paris, *Ibidem*.

⁴ Samu social de Bruxelles, *Historique : notre parcours*, http://www.samusocial.be/index.php?option=com_content&view=article&id=13&Itemid=58 (consulté le 15/01/16).

⁵ Samu social international, *Valeurs, principes et méthodes*, <http://www.samu-social-international.com/samu-social-international/valeurs-principes-et-methode/> (consulté le 14/01/16).

- **Le professionnalisme** : s'appuyer sur des équipes formées à cette méthode spécifique.

Si les acteurs et les structures présentes sur le terrain peuvent différer d'une ville à l'autre ou d'un pays à l'autre, le Samu social repose fondamentalement sur une méthode unique, composée :

- « **Des équipes mobiles d'aide** (EMA) : rencontre des personnes sans-abri dans la rue, de jour comme de nuit, pour leur prodiguer des soins médicaux-psycho-sociaux.
- **Des structures relais** : centres d'accueil de jour, centres de soins, centres d'hébergement qui relaient l'action des équipes mobiles d'aide et fournissent aux personnes accueillies un accompagnement adapté à leur situation spécifique. Ces structures relais sont gérées par les Samu sociaux ou par des organisations appartenant au réseau des partenaires opérationnels des Samu sociaux.
- **Du travail en réseau** : collaboration avec les structures publiques, para-publiques ou privées/associatives.
- **D'un plaidoyer** : alerte des pouvoirs publics nationaux et les organisations internationales sur les causes et l'évolution de la grande exclusion.⁶»

3. Le Samu social : une marche ou une strate ?

La stratégie « en escalier », tout comme celle « dirigée vers le logement », ne sont que des modèles théoriques⁷. La réalité des politiques de relogement des sans-abri est bien plus complexe, présentant le plus souvent des interconnexions entre ces modèles. L'opposition de ces deux cadres théoriques reflète la distinction entre les politiques d'urgence et celles davantage focalisées sur l'insertion à long terme.

Sur base de ses principes et méthodes, le Samu social peut-il être envisagé sous l'angle de la stratégie « en escalier » ? Marjorie Lelubre, chargée de recherche au Relais social de Charleroi et coordinatrice de l'Observatoire de la Grande précarité et de l'Exclusion du logement, nous livre des pistes de réflexion.

Dans quelle mesure les structures d'accueil d'urgence, tel le Samu social, s'inscrivent-elles dans le modèle dit « en escalier » ? Comment de telles structures intègrent-elles, ou peuvent-elles intégrer, des stratégies de relogement à long terme ?

Si des dispositifs tels que le Samu social, mais plus largement la plupart des structures d'hébergement d'urgence, apparaissent comme emblématiques du modèle « en escalier », leur fonctionnement même démontre qu'ils sont bien plus qu'une première étape d'un parcours d'insertion qui continuerait dans d'autres dispositifs. Ces services eux-mêmes développent des initiatives multiples.

*Le Samu social de Bruxelles vient de se lancer dans un projet *Housing First*⁸ spécialement dédié aux jeunes de 18 à 25 ans. De plus petites structures, comme par exemple un abri de nuit de Charleroi, mettent en place des collaborations avec des services de jour pour assurer un accompagnement le plus complet et cohérent possible. Les opérateurs de terrain sont conscients*

⁶ Samu social international, *Valeurs, principes et méthodes*, <http://www.samu-social-international.com/samu-social-international/valeurs-principes-et-methode/> (consulté le 14/01/16).

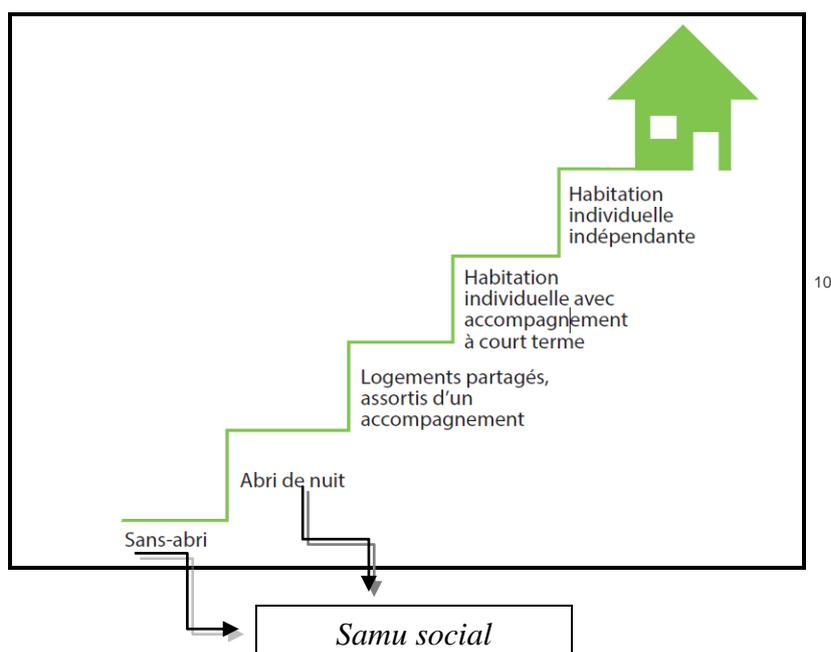
⁷ Voir GRAHAM, Z., *Le (re)logement des sans-abri : entre urgence et long terme*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.

⁸ Voir GRAHAM, Z., *Relogement des sans-abri et innovation sociale : du Samu social au Housing first (II)*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.

de la nécessité d'adapter les réponses et leur capacité d'innover est réelle, encore faut-il qu'ils disposent des moyens⁹.

De la théorie ...

Pourquoi le Samu social apparaît-il comme emblématique de la stratégie « en escalier » ? Les principes et méthodes sur lesquels repose ce dispositif d'urgence sociale, à savoir l'urgence et le logement temporaire, semblent en effet le rapprocher du modèle théorique « en escalier », dont il constituerait les premières marches :



Les **équipes mobiles d'aide** interviennent avant même d'entrer dans une logique de relogement. En effet, ces équipes agissent directement dans la rue et prodiguent des soins d'urgence aux personnes sans-abri. En théorie toujours, ce premier contact a également pour vocation de mener la personne sans-abri vers la première « marche » de l'escalier : celle des « **structures relais** ».

Ces abris de nuit, centres d'accueil et centres d'hébergement d'urgence constituent la première étape vers la sortie de la rue. À Bruxelles, le centre d'hébergement d'urgence du Samu social situé Porte d'Anderlecht dispose de 110 lits, répartis entre trois départements (familles avec enfants, femmes seules et hommes seuls). Un accompagnement psychosocial y est systématiquement proposé. À Paris, les Lits Halte Soins Santé (LHSS) existent depuis la création même du Samu social, en 1993. Ces centres offrent au total 170 lits de manière inconditionnelle pour une période de maximum deux mois (renouvelables). Outre l'urgence médicale, l'urgence sociale y est également traitée. Le Samu social de Paris a également recours à l'hébergement en hôtel, notamment lorsqu'il s'agit de reloger des familles. L'organisation a d'ailleurs créé un « Pôle réservation hôtelière » en 2007 afin de gérer le parc hôtelier du

⁹ Pour l'interview complète, voir GRAHAM, Z., *Le (re)logement des sans-abri : entre urgence et long terme*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.

¹⁰ À partir de Boulet, J.-F., *Housing First, vers la fin du sans-abrisme?* Publication du Centre permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP), 2015.

Samu social qui comprend plus de 550 hôtels dans toute l'Île de France. Des consultations mobiles ont lieu pour assurer une prise en charge sociale et médicale¹¹.

Enfin, si la priorité du Samu social reste l'urgence, il aide, via le **travail en réseau** avec d'autres organisations, publiques, privées ou associatives, les personnes sans abri à accéder à la marche suivante : une habitation temporaire, individuelle ou partagée. Ce travail d'accompagnement est principalement réalisé par la cellule psychosociale du Samu social, qui s'organise en deux temps : la réouverture des droits de la personne et ensuite l'orientation vers une structure d'accueil.

... à la pratique

Néanmoins, la vision linéaire inhérente au modèle « en escalier » ne semble que peu refléter la situation de terrain, bien plus complexe. Si ce modèle peut fournir des clés pour appréhender le travail d'urgence sociale effectué par le Samu social, ce dernier est *in fine* bien plus qu'une première étape d'un parcours d'insertion de la personne sans-abri.

En ce qui concerne la Belgique, Mme Lelubre préfère parler d'un **modèle « stratifié »**, dans lequel chaque strate s'influence réciproquement¹². Le Samu social, basé sur l'urgence, constitue la première strate dans laquelle les équipes mobiles d'aide et les structures d'hébergement de crise jouent un rôle essentiel.

Cette strate n'existe cependant pas de manière indépendante. Elle est indéniablement liée, voire imbriquée à d'autres, davantage basées sur le long terme. La personne sans-abri choisit les éléments qui lui conviennent le mieux. Ainsi, « *il n'est pas rare qu'une personne reste très en contact avec une équipe mobile alors qu'elle est hébergée en structure de long terme* » explique Mme Lelubre. Et d'ajouter, « *la modélisation théorique de l'« escalier » présuppose le passage d'une marche à l'autre. Or, le parcours de réinsertion des personnes sans-abri n'est en rien linéaire, il est fait de multiples bifurcations. Il ne s'agit donc pas de s'interroger sur la pertinence d'un passage progressif d'une marche à l'autre ou d'effectuer un passage direct vers le logement mais bien d'essayer de trouver pour chaque personne le type de prise en charge qui lui convienne parmi les différentes possibilités existantes, réalité dont le modèle stratifié me semble mieux rendre compte* ».

¹¹ Samu social de Paris, *Les Lits Halte Soins Santé*, <https://www.samusocial.paris/action/les-lits-halte-soins-sante> (consulté le 14/01/16).

¹² Voir l'interview complète : GRAHAM, Z., *Le (re)logement des sans-abri : entre urgence et long terme*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.

II. STRATÉGIE « EN ESCALIER » ET INNOVATION SOCIALE

1. Le concept d'innovation sociale¹³

QU'EST-CE QUE L'INNOVATION SOCIALE ?

Selon la définition de la Commission européenne,
« l'innovation sociale consiste à élaborer de nouveaux projets, services et modèles afin de mieux répondre aux questions sociales. Les citoyens et les partenaires du secteur privé, notamment la société civile, sont invités à apporter leur contribution pour améliorer les services sociaux¹⁴ ».

Selon S. Young (2011), l'innovation sociale se distingue d'autres types d'innovations par le fait que *« la production est motivée par des impératifs sociaux et non économiques ou financiers. Elle peut être développée par différents acteurs : individus, groupes, ONG, marchés financiers et économiques nationaux, européens et internationaux, gouvernements, etc. Elle peut également être utilisée dans différents domaines, tels le commerce équitable, l'agriculture urbaine, la justice réparatrice, le logement et le sans-abrisme. Elle implique la consultation de tous les acteurs, notamment les initiateurs de projets pour les citoyens et les usagers des services sociaux, et l'utilisation de leurs connaissances pour élaborer des politiques¹⁵ ».* Enfin, il importe que *« l'innovation soit soutenue par l'essai suffisant de nouvelles idées, ce qu'on appelle (...) 'l'expérimentation sociale' afin de prouver la qualité des approches innovantes¹⁶ ».*

2. La stratégie « en escalier » : une innovation sociale ?

La stratégie « en escalier » est souvent présentée comme l'approche traditionnelle en la matière. Elle apparaît en effet comme la base – néanmoins soumise à des adaptations selon le contexte national et/ou local – de nombre de politiques de relogement des sans-abri appliquées à travers l'Europe depuis plusieurs décennies.

Cette approche peut-elle être considérée comme une innovation sociale ? Dans le contexte des années 1980-1990, qui voit une montée du sans-abrisme en Europe, le modèle « en escalier » apporte une stratégie là où il n'y en avait tout simplement pas. La situation antérieure consistait en des aides sporadiques et disparates, qui ne parvenaient pas à répondre aux besoins grandissants des sans-abri. L'établissement de stratégies « en escalier », basées sur du court terme et sur des logements temporaires, a donné une réponse structurelle et collaborative face à l'enjeu du sans-abrisme.

¹³ Voir également au sujet de l'innovation sociale : Dubetz², É., *L'innovation sociale en Europe – Politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois États membres*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2012. ; et Rousselle, M., *L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2011.

¹⁴ Commission européenne, *Innovation sociale*, <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1022&langId=fr> (consulté le 15/01/16).

¹⁵ Young, S., *Testée et approuvée : l'innovation sociale pour réaliser de meilleurs progrès sur le sans-abrisme*, Éditorial du magazine FEANTSA *Sans-abri en Europe*, Automne 2011.

¹⁶ Young, S., *Ibidem*, 2011.

Il y a bien, sur base de la définition européenne de l'innovation sociale, élaboration d'un « modèle afin de mieux répondre aux questions sociales ». En outre, l'établissement d'une telle stratégie est effectivement motivé par des impératifs sociaux et non économiques. Enfin, le critère d'« expérimentation sociale » se retrouve dans des démarches telles que celles du Samu social.

Les différents critères sont dès lors réunis pour considérer la stratégie « en escalier » comme étant une innovation sociale. Bien que l'organisation linéaire de ce modèle soit « *le fruit d'une conceptualisation idéologique a posteriori*¹⁷, il reflète « *l'avènement, dans les années 1980-1990, du sans-abrisme en tant que question sociale et objet des politiques publiques*¹⁸ » et propose donc une avancée par rapport à la situation antérieure.

Néanmoins, et bien que la réalité s'éloigne du modèle théorique, « *si l'on accepte l'idée d'un modèle « en escalier » le constat préoccupant est que ces étapes entretiennent trop peu de lien entre elles. Un des défis reste d'assurer pour tous un accès à la strate, ou l'étape, qu'il souhaite, que ce soit le logement, une structure d'hébergement, temporaire ou de plus long terme*¹⁹ ».

L'innovation sociale, pour rester innovante, doit sans cesse être renouvelée. Dès lors, afin d'une part de mieux cadrer avec la réalité sociale, loin d'être linéaire, et d'autre part de contrer certaines limites de la stratégie « en escalier », l'établissement de nouveaux modèles s'avère-t-il aujourd'hui nécessaire ?

¹⁷ Lelubre, Marjorie, Interview : GRAHAM, Z., *Le (re)logement des sans-abri : entre urgence et long terme*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ *Ibidem*.

CONCLUSION

Cette Note d'analyse ouvre deux voies. D'une part, elle remet en perspective la vision manichéenne des stratégies de relogement des sans-abri, opposant stratégies « en escalier » et « dirigée vers le logement ». Ainsi, si en théorie les principes et méthodes du Samu social s'apparentent au modèle « en escalier », la réalité fait davantage apparaître un modèle « stratifié » dont le Samu social, et plus généralement les structures d'hébergement d'urgence, constitueraient l'une des strates. Loin d'être linéaire, le parcours de réinsertion de la personne sans-abri est complexe, incluant nombre de bifurcations et de retours en arrière.

Une question demeure : étant donné l'engouement croissant pour la transition des stratégies de court terme vers celles « dirigées vers le logement », faut-il s'attendre à un éloignement du recours à des structures d'accueil de crise, telles le Samu social, au profit de stratégies à long terme et innovantes ?

Pour y répondre, il est nécessaire de préciser que cette transition n'implique qu'un déplacement des priorités : si l'accent était jusqu'ici mis sur l'accueil d'urgence, il le sera désormais sur la facilitation et l'accélération de l'accès à un logement permanent. Notons également que ces nouvelles approches ne sont pour l'instant qu'en phase d'expérimentation et ne sont en rien généralisées. Rappelons enfin que les deux modèles, s'ils semblent opposés sur nombre de points, ne sont en rien contradictoires, chacun répondant à un type de besoin différent. Le maintien de dispositifs d'urgence sociale tels que le Samu social reste donc essentiel.

Cette Note d'analyse ouvre une deuxième voie en considérant le modèle « en escalier » sous l'angle de l'innovation sociale. Il en partage toutes les caractéristiques et constitue en effet une avancée par rapport à la situation sociale antérieure.

Il demeure que l'Europe fait aujourd'hui face à une nouvelle vague de sans-abrisme, notamment due aux crises économique et migratoire. Pour y faire face, la Commission européenne recommande une transition de la stratégie « en escalier » vers d'autres modèles, davantage tournés vers le long terme²⁰. L'Europe semble à la recherche d'une « nouvelle innovation » sociale en matière de relogement des sans-abri. L'initiative *Housing First*, en tant que stratégie « dirigée vers le logement », serait-elle la clé ? La Note d'analyse suivante tentera d'y répondre.

²⁰ Voir Graham, Z., *Le sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale – Un enjeu devenu prioritaire*, Note d'analyse Pour la Solidarité, 2016.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS & ARTICLES

- BOULET, J.-F., *Housing First, vers la fin du sans-abrisme?* Publication du Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP), 2015.
- BRANDELEER, C., STOKKINK, D., *Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives*, Cahiers POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, n°26, Développement durable, 2011.
- BRANDELEER, C., *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap : cadre normatif et contextuel de la désinstitutionnalisation en Europe*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2013.
- DUBETZ, É., *L'innovation sociale en Europe – Politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois États membres*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2012.
- GALLIANI, S., *L'innovation sociale : miroir du pouvoir ou changement réel ?*, Contribution au magazine FEANTSA *Sans-abri en Europe*, Automne 2011.
- GRAHAM, Z., *Le sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale : un enjeu devenu prioritaire*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2016.
- GRAHAM, Z., *Le (re)logement des sans-abris : entre urgence et long terme*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ, 2016.
- GRAHAM, Z., *Relogement des sans-abri et innovation sociale : du Samu social au Housing first (II)*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ, 2016.
- FEANTSA, *Testée et approuvée, l'innovation sociale pour réaliser de meilleurs progrès sur le sans-abrisme*, Magazine *Sans-Abri en Europe*, Automne 2011.
- ROUSSELLE, M., *L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux*, Notes d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, 2011.
- YOUNG, S., *Testée et approuvée : l'innovation sociale pour réaliser de meilleurs progrès sur le sans-abrisme*, Éditorial du magazine FEANTSA *Sans-abri en Europe*, Automne 2011.

SITES INTERNET

- COMMISSION EUROPEENNE, *Innovation sociale*, <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1022&langId=fr> (consulté le 15/01/16).
- SAMU SOCIAL DE BRUXELLES, *Historique : notre parcours*, http://www.samusocial.be/index.php?option=com_content&view=article&id=13&Itemid=58 (consulté le 15/01/16).
- SAMU SOCIAL INTERNATIONAL, *Valeurs, principes et méthodes*, <http://www.samu-social-international.com/samu-social-international/valeurs-principes-et-methode/> (consulté le 14/01/16).
- SAMU SOCIAL DE PARIS, *Les Lits Halte Soins Santé*, <https://www.samusocial.paris/action/les-lits-halte-soins-sante> (consulté le 14/01/16).
- SAMU SOCIAL DE PARIS, *Qu'est-ce que le Samu social ?*, <https://www.samusocial.paris/quest-ce-que-le-samusocial> (consulté le 15/01/16).

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Égalité des genres et emploi : panorama des politiques de l'Union européenne*. Anna Métral, février 2016.
- *Le sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale : un enjeu devenu prioritaire*. Zoé Graham, janvier 2016. (1/4 série Sans-abrisme)
- *L'entreprise libérée : un nouveau modèle de management pour l'économie sociale ?* Valérie Vandermissen, décembre 2015.
- *Nations unies et COP21 : quel pouvoir d'action pour sauver le climat ?* Florence Vanwerts, décembre 2015.
- *Énergies renouvelables : faire essaimer les initiatives citoyennes européennes*. Aurore Robinet, novembre 2015.
- *Vers un service citoyen en Belgique ?* Léa Charlet, novembre 2015.
- *Quelle politique alimentaire pour l'Union européenne ?* Audrey Bureau et Estelle Huchet, octobre 2015. (1/4 série Alimentation durable)
- *Discrimination des plus de 45 ans dans le monde du travail*. Océane Imber, septembre 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *L'accès des femmes aux postes à responsabilité en Europe : bonnes pratiques et recommandations pour les entreprises sociales et classiques*. Dans le cadre du projet Gender Balance Power Map, mars 2016.
- *Le secteur des services à la personne en Europe : quelle qualité des emplois et des services en Belgique ?* Léa Bottani-Dechaud, décembre 2015. (Études également disponibles : France, Finlande, Pays-Bas, Italie)
- *L'implication des entreprises dans la lutte contre les violences faites aux femmes*. Estelle Huchet, Françoise Kemajou, Anne-Claire Marquet, novembre 2015.
- *Entre entreprise sociale et classique : se co-inspirer pour un égal accès aux postes à responsabilité*. Estelle Huchet, Anne-Claire Marquet, Magda Tancau, novembre 2015.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

Dans une Europe où le phénomène du sans-abrisme ne cesse d'augmenter, les stratégies traditionnelles de relogement des personnes sans-abri montrent leurs limites. Et si l'innovation sociale permettait de développer des solutions plus efficaces à long terme ? Dans cette troisième note d'une série de quatre publications, PLS analyse le Samu social sous l'angle de l'innovation sociale.

Le Samu social, créé à Paris et dont le modèle a été reproduit dans le monde entier, constitue souvent le premier recours pour les personnes à la rue et en situation de crise. En prenant pour objet d'analyse ce dispositif d'urgence sociale, la présente Note d'analyse remet en perspective la vision parfois quelque peu dualiste des politiques de relogement des sans-abri, opposant la stratégie « en escalier » et celle « dirigée vers le logement ».

En effet, si le Samu social peut sembler emblématique de la stratégie « en escalier », il apparaît que ce modèle ne reflète que peu la réalité de terrain. Loin d'être linéaire, le

parcours d'insertion de la personne sans-abri emprunte une trajectoire sinueuse, faite de bifurcations et de retours en arrière. Quel modèle dès lors pour le Samu social et les hébergements d'urgence de manière générale ?

Nous questionnons d'autre part la stratégie « en escalier » sous l'angle de l'innovation sociale : la conceptualisation de la sortie de rue « par étapes » était-elle novatrice à l'époque de sa généralisation ? Ce modèle est-il toujours pertinent aujourd'hui ?

Ces deux questions constituent le fil de cette Note d'analyse. Elles seront également la base de la note suivante, consacrée à l'initiative Housing First sous l'angle de la stratégie « dirigée vers le logement ». Ensemble, ces deux cas – le Samu social et Housing First – illustrent des manières différentes, certes, mais aussi complémentaires, de gérer le relogement des personnes sans-abri. Tout l'enjeu consiste à combiner ces différentes approches pour se rapprocher au plus près des besoins réels et individuels de la personne sans logement.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokink

